



Compte rendu du Conseil de Ligue d'Île de France

Du 10 SEPTEMBRE 2018 à 19h

Au siège de la Ligue d'Île de France, 1 rue de la Poterie, 93200 SAINT DENIS

NOM Prénom	Présents	Excusés	absents
MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR			
ANGEE Marie-Thérèse	X		
BEAUSSART Patrick	X		
BEAUSSART Véronique		X	
BESSON-TALABOT Martine	X		
BRASA Didier	X		
CRETOT André	X		
FREYCENET Pierre	X		
HARBONN Jacques	X		
JAMES Franck	X		
KANDIN Catherine	X		
MARTIN Gérard	X		
MEBARKI Robert	X		
RAY Jacques	X		
ROUSSEAU Didier		X	
SELLIEZ Sylvie		X	
THIVET Sylvie	X		
REPRESENTANTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX			
75. MONTAGUT Jean	X		
77. FOURREAU Olivier (GREGOIRE Guy)	X		
78. D'ARBONNEAU Marie-Hélène	X		
91. ALLOUL Daniel (Pascal Bertrand)	X		
92. LECONTE Hugues		X	
93. DEMEILLAT Christiane	X		
94. MARCASTEL Claude	X		
95. THEILLET Jérôme	X		
SERVICES ADMINISTRATIFS			
SOUMAH Marc-Angelo	X		
CADRE TECHNIQUE			
CHAOUAT Stéphane	X		
BOUTEFEU Clémence	X		
COULON Lucie	X		
INVITES			
DUCROS Guy	X		

Ouverture du Conseil de Ligue

Le Président, Patrick Beaussart, ouvre la séance en remerciant tous les participants de leur présence. Il présente Guy Ducros le Commissaire aux comptes de la Ligue, invité de cette réunion de début de saison. Patrick Beaussart excuse Daniel Alloul, représentant du CD91 qui est remplacé par Pascal Bertrand. Il excuse également de leur absence Véronique Beaussart, Didier Rousseau et Hugues Leconte.

Suite à la démission d'Olivier Fourreau en tant que président du CD77, Guy Grégoire, président intérimaire, est le nouveau représentant du CD77.

1. Point financier

○ Budget 2018/2019 et vote

Patrick Beaussart présente le point financier. Les comptes ont été arrêtés fin juillet avec un passage de l'expert-comptable mi-août et le passage du commissaire aux comptes la semaine suivante.

Le résultat courant de l'exercice 2017/2018 est de 1777€, à cela s'ajoute un résultat exceptionnel de 11289€. Le résultat final de l'exercice étant de 13 066€

Parmi les informations marquantes de cet exercice, il est à noter que le montant des subventions reste stable et que des efforts ont été réalisés afin de baisser les coûts notamment l'organisation des stages en organisant ceux-ci au CREPS.

Concernant les produits, ceux-ci sont en baisse par rapport à l'exercice précédent (702 000€ au lieu de 730 000€ en 2016/2017).

Les charges sont également en baisse d'environ 20 000€ par rapport à la saison précédente. L'arrêt de la location de la salle d'Antony pour le pôle Espoirs y contribue.

La Ligue a anticipé les probables baisses de subventions en baissant les coûts à tous les niveaux (administratif, sportif, etc...).

Des travaux d'électricité ont été lancés pour remettre à niveau l'installation électrique du bâtiment.

Guy Ducros prend la parole pour présenter son activité au sein de la Ligue.

Le travail réalisé l'a été sur les cycles comptables et par sondage. Ce travail étant terminé, le rapport pourra être rédigé afin de certifier les comptes. Il est à noter un changement au niveau de l'Europe dans la forme des rapports. Ce changement sera répercuté sur le rapport qui sera rédigé.

Mr Guy Ducros se déclare disponible pour les questions et sera présent à l'assemblée générale du 22 septembre prochain.

Patrick Beaussart reprend la parole pour présenter les évolutions du bilan. Pour l'actif, on constate un écart dans les disponibilités en raison de divers mouvements de flux (subventions versées en retard, d'autres en avance par rapport à l'exercice précédent). Sur le passif, il n'y a pas d'écart notable. Les membres du Conseil de Ligue n'ont aucune question concernant les comptes.

L'arrêté des comptes est donc soumis au vote du Conseil de Ligue :

Les comptes sont arrêtés à l'unanimité (19 votants).

Patrick Beaussart reprend la parole pour informer les membres du conseil de Ligue que le mandat du CAC arrive à terme. Un nouveau mandat devra être voté lors de la prochaine assemblée générale. La Ligue a reçu 2 candidatures pour ce mandat pratiquant des tarifs similaires.

Le président propose de garder le prestataire actuel.

La proposition est soumise au vote et elle est validée à l'unanimité (20 votes).

Jacques Ray prend la parole pour présenter le point sur le courrier de l'URSSAF. Ce courrier rappelle aux structures sportives leur obligation de déclarer les sommes versées aux arbitres de manière globale. Cela a pour conséquence que chaque arbitre doit déclarer les sommes perçues. Cette obligation générale repose sur la FFTT, la ligue, les comités départementaux et sur les clubs. Robert Mebarki communiquera à tous les arbitres une fiche de suivi.

Les versements relatifs aux mutations et affiliations sont à jour pour tous les comités départementaux sauf pour 2 départements.

Le CD77 déclare ne pas avoir reçu la facture et s'engage à régulariser la situation début octobre.

2. Point administratif

○ Bâtiment (EDF, téléphone, copieur)

Marc-Angelo Soumah présente le point sur la gestion du bâtiment. Plusieurs entreprises ont été consultées concernant les différents travaux à faire sur l'installation électrique. L'entreprise Lepage a été choisie. La mise en état du réseau est en cours en même temps que la mise en conformité des installations de sécurité. Un double éclairage a été découvert dans les faux plafonds. Les coûts de ces travaux ont été répartis sur 2 exercices comptables.

○ Point sur la préparation de l'AG

Marc-Angelo Soumah rappelle qu'une première AG extraordinaire n'a pas pu se tenir le 3 septembre dernier faute d'avoir le quorum. Cette AG extraordinaire sera donc organisée le 22 septembre avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire. 3 modifications de textes seront à l'ordre du jour de cette AGE.

La commission organisation participe à la préparation des assemblées du 22 septembre. Cette AG se tiendra dans la même salle que l'an dernier à Antony et dans les mêmes conditions que la saison précédente. L'envoi des documents se fera suite aux différentes validations de ce conseil de Ligue.

3. Point IRD / Jury d'appel / Statuts et règlements

Pierre FREYCENET prend la parole et informe les membres qu'il n'y a pas de dossiers à traiter tant pour l'IRD que pour le jury d'appel. Le début de championnat explique le manque d'actualité.

Pierre Freycenet insiste sur le poids qu'ont eu les auditions lors des traitements des dossiers de l'IRD la saison précédente. Ces auditions révélaient bon nombre de faits qui n'apparaissaient pas à la lecture des dossiers. Les décisions qui en découlent peuvent paraître surprenantes.

4. Point DRH

Sylvie Thivet prend la parole pour présenter le point DRH. Plusieurs entretiens ont été réalisés pour remplacer les départs enregistrés sur le pôle. Cela a abouti à l'embauche de Vincent AVRIL.

Plusieurs formations ont été réalisées et sont programmées avec pour thème la digitalisation de la structure et la préparation à la mise en place du prélèvement à la source.

5. Point institutionnel

Patrick Beaussart prend la parole pour présenter le point institutionnel. La Ligue a été convoquée à la région Île-de-France pour traiter de la lutte contre la violence. Cette réunion sera suivie de la signature d'une convention avec une volonté de décliner celle-ci aux clubs. Cette réunion aura lieu le 9 octobre prochain.

Le Conseil Régional nous invite à fortement participer à la fête du sport. Une communication en direction des clubs est prévue afin de lister toutes les initiatives prévues à cette occasion.

La FFTT participe à la manifestation « Sentez-vous Sport » à la Villette. La Ligue va également y participer via le CD91 et son président Bruno Chamont.

6. Activités du COPREDIF

Claude Marcastel présente le point sur le COPREDIF. Une date de réunion sera définie afin de réaliser le premier regroupement de la saison. Les différentes questions et propositions de travail de la ligue sont attendues.

7. Activités Branche Technique

○ Stage de reprise :

Stéphane Chaouat prend la parole. Un stage s'est déroulé cet été à Villeneuve sur Lot avec 15 jeunes. 4 autres pôles Espoirs étaient présents (55 joueurs en tout et 10 entraîneurs). Ce fut un bon stage qui a permis à nos jeunes de progresser et de préparer la compétition des Euro mini champ. L'accueil a été bon et les interactions avec les joueurs professionnels de Villeneuve sur Lot ont été une réelle plus-value lors ce regroupement.

○ Euro mini champ :

Lors de cette compétition européenne qui a suivi, les joueurs franciliens ont participé à une finale en Garçon et une demi-finale en féminine. Sur les 7 participants, 6 qui ont atteint le tableau final. Elian Zemmala a atteint la finale et Clara Collinet a atteint la demi-finale. Très bons résultats de la délégation francilienne.

○ Pôle Espoirs :

Le pôle Espoirs a effectué sa rentrée. Les emplois du temps sont faits. Cette année, la semaine se terminera le samedi matin pour certains stagiaires. C'est déjà la 2^{ème} semaine d'entraînement. 18 stagiaires font partie du pôle cette saison. On enregistre 4 sorties et 6 entrées par rapport à la saison précédente. On compte 7 collégiens et 9 lycéens pour cette promotion. Parmi les jeunes qui sont sortis du pôle, 4 se sont dirigés vers des pôles nationaux, ce qui confirme la qualité de la formation francilienne. Les

collégiens vont à l'école le lundi et le mardi. Les autres jours ce sont les professeurs qui viennent au CREPS pour donner leur cours. Les jeunes du Tennis de Table sont très appréciés par les professeurs.

Le pôle bénéficie de l'arrivée d'un nouvel intervenant avec Vincent Avril embauché en CDI et d'un service civique, Yann Bragado, qui commencera dans les prochaines semaines.

- Détection

Le groupe de détection a été relancé avec l'accueil de 12 enfants. Ce groupe est très évolutif car en cours de saison, des jeunes se révèlent. Les regroupements détection commencent également en coordination avec Lucie Coulon. Un stage sera organisé à la Toussaint avec la ligue des Hauts-de-France. La saison se construit avec une volonté de participer à quelques compétitions internationales.

- ETR

Lucie Coulon prend la parole pour parler de l'animation de l'ETR. 2 journées de formation seront organisées par la FFTT pour les CTD avec pour thème le public 4-7 ans et l'Educ-Ping les 16 et 17 octobre prochain à Serris lors de la coupe du monde. Une communication sera réalisée en direction des CTD pour confirmer cela.

8. **Activités Branche Formation**

- DEJEPS :

Clémence Boutefeu prend la parole pour présenter le point sur le DEJEPS. La promotion de cette saison compte 8 personnes. La mise en place au niveau national des Brevets Professionnels a eu des effets sur le nombre d'inscrits.

L'organisation rencontre quelques difficultés avec le CREPS qui devraient s'améliorer. Le groupe est intéressant. La formation bénéficie de la collaboration avec le pôle espoirs.

Le financement de la formation a été un point important lors de la mise en place de la promotion et finalement Uniformation a pris en charge le financement de plusieurs stagiaires.

- Filière de formation fédérale

Clémence Boutefeu informe que la filière de formation fédérale a changé avec l'insertion d'un niveau supplémentaire que constitue la formation d'initiateur de club. Cette formation est sur 2 jours dissociés. La Ligue reste à la recherche d'intervenant et de lieu pour l'animation de cette formation. Ce niveau est un prérequis pour accéder aux autres formations (animateur, entraîneur). L'information très tardive de la FFTT concernant cette nouvelle formation a eu des conséquences négatives sur la mise en place de cette formation surtout au niveau de la prise en compte par les clubs et les comités départementaux. Une autre session de formation sera organisée les 6 et 13 janvier 2019.

- Formation continue

Lucie Coulon présente le point sur les formations continues. Une session de formation continue sera organisée les 13/14 décembre avec pour thème l'optimisation du potentielle (TOP). La date de la formation « Haut niveau jeune » avec David Johnston sera positionnée au deuxième semestre de la saison.

Patrick Beaussart insiste sur les difficultés rencontrées pour trouver des lieux pour accueillir nos formations longues. Le maintien des formules avec hébergement est un

des axes de réflexion tout comme la possibilité d'organiser les formations en dehors de l'Île-de-France.

La formation « Forme et santé par le Ping » aura lieu du 4 au 6 mai 2019.

- Formation des arbitres

André Crétot prend la parole pour présenter la formation des arbitres. 8 sessions d'examens sont prévues à la Ligue et dans les départements. Des examens de rattrapage AR et JA ont été organisés mais très peu de candidats sont venus passer ceux-ci. Sylvie Thivet conseille de prévenir les clubs des candidats lors du passage des examens car ce sont eux qui paient les formations dans la majorité des cas.

9. Activités Branche Développement

Patrick Beaussart prend la parole pour le point développement et précise que ce point a été traité lors des discussions sur la « Fête du sport » et les actions « Sentez-vous Sport ». Guy Grégoire propose qu'un lien plus fort soit établi avec les clubs de Seine-et-Marne sur les actions de développement. Il propose également une plus grande mutualisation des moyens du tennis de table francilien.

10. Activités Branche Sportive

- CSR

Franck James présente les activités de la branche sportive. Les poules pour le championnat de France ont été faites lundi dernier. La CSR a pour but d'avancer les dates de diffusion de ces poules. Les oppositions concordances ont été traitées. Le 1^{er} octobre prochain, aura lieu une réunion de la CSR dédiée au championnat de Paris avec pour but de dynamiser cette compétition en perte de vitesse. La diffusion des règlements sportifs pour les différentes compétitions fera aussi l'objet de réflexions.

Robert Mebarki prend la parole pour présenter le point sur les arbitres. L'AG des arbitres aura lieu le 22 septembre après-midi à Igny.

Cet été ont eu lieu les Gay Games avec 20 arbitres de la ligue programmés (18 présents). L'organisation a été bonne et les prestations des arbitres internationaux ont été remarquées.

On déplore le manque de candidats pour l'organisation des manifestations régionales.

Un appel aux clubs sera relancé afin de mobiliser d'autres organisateurs.

Le conseil de Ligue décide d'attribuer l'organisation du Tournoi féminin à Sucy-en-Brie et de relancer un appel d'offre pour les autres compétitions.

Interclubs jeunes : Kremlin Bicêtre.

Critérium des jeunes : Draveil

Titre du championnat de Paris : Ponthierry

Interdépartementaux : Issy-les-Moulineaux

Vétérans : un appel d'offre sera lancé

Finales par classement : un appel d'offre sera lancé

Finales individuelles poussin Benjamin : un appel d'offre sera lancé

Marie-Thérèse Angée présente le point sur le critérium fédéral N2. Les lieux ne sont pas tous connus. Le 1^{er} tour senior se jouera à Aulnay. Le 2^{ème} tour jeune et le 4^{ème} tour senior seront à Draveil. Le travail de mise en place sera réalisé en coordination avec Christophe Ernotte.

L'envoi des documents aux JA se fera par mail suite à la consultation du conseil de Ligue. Il y a besoin de mettre à jour et diffuser le règlement régional.

Robert Mebarki informe les membres des avancées du suivi des salles réalisé pendant l'été : les visites des salles de Vincennes, Thiais ont été faites. Les visites des salles du Bourget, du Chesnay, de Boulogne, de Villemomble et de Rueil Malmaison sont programmées.

11. Informations générales

Pierre Freycenet présente la proposition de réforme du JA1 :

Une première proposition avait été faite lors du conseil de Ligue de juin. Les membres avaient demandé au groupe de travail de retravailler la proposition. Le groupe s'est étoffé pour pouvoir produire ce projet qui est le résultat d'un consensus.

Le groupe a donc décidé qu'en cas de refus, il n'y aura pas d'autres propositions.

Le but est de remplacer les obligations à sanctions financières par une contrainte administrative à sanction sportive (rétrogradation).

La principale inquiétude des différents acteurs étant que sans obligations à sanctions financières, il n'y ait plus d'incitations fortes à former des JA.

Les dérogations et autres ajustements sont possibles. Le groupe de travail propose la mise en place des modifications dès janvier 2019.

Concernant l'impact financier, globalement, les sommes sont les mêmes.

Le vote est réalisé à bulletins secrets :

- 13 Vote Pour
- 6 Vote Contre
- 1 Vote Abstention

La proposition est acceptée.

Pierre Freycenet précise que ceux qui ont encore des doutes sont les bienvenus pour apporter les remarques afin qu'elles soient prises en compte.

Une intervention sera programmée lors de l'AG du 22 septembre pour informer tout le monde.

12. Questions diverses

Aucune question diverse

Fin du Conseil de Ligue à 20h59.

Le Président
Patrick BEAUSSART



Le Secrétaire Général
Jacques HARBONN

